

ARRETE N° 2025/02/20-1
FIXANT LA COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIALISEE DU COMITE SOCIAL
TERRITORIAL PLACE AUPRES DU CDG DE L'ORNE

Le Président du Centre de Gestion,

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 modifié relatif aux CST des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des élections professionnelle dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération N°2022/03/10 en date du 22 mars 2022 maintenant le paritarisme et fixant le nombre de représentants à 7 titulaires et 7 suppléants ;
Vu le procès-verbal des résultats des élections professionnelles en date du 8 décembre 2022 ;
Vu l'avis du Conseil d'Administration en date du 21 janvier 2025 ;
Vu le départ en retraite d'un membre représentant du personnel pour le syndicat FO ;
Vu la désignation en date du 17 février 2025 de deux nouveaux représentants par le syndicat FO,

Arrête

Article 1 : Objet

La composition de la Formation Spécialisée du Comité Social Territorial placée auprès du Centre de Gestion de l'Orne est fixée comme suit à compter du 17 février 2025. La présidence est assurée par Monsieur Pierre COUPRIT.

Nom - Prénom	Collectivité	Qualité
M. AÏVAR Francis	Maire de Valframbert	Titulaire
Mme HELLEUX Véronique	Maire d'Aube	Titulaire
M. LEVESQUE Michel	Maire délégué de Saint Hilaire la Gérard	Titulaire
M. ROSE Gérard	Vice-Président de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault	Titulaire
M. COUPRIT Pierre	Maire de Rânes	Titulaire
M. RADIGUE Fabrice	Adjoint au Maire de Lonrai	Titulaire
Mme ECOBICHON Florence	Adjointe au Maire de Trun	Titulaire
Mme SALLES Sylviane	Conseillère municipale de Briouze	Suppléante
Mme HAMMELIN Annette	Adjointe au Maire d'Athis Val de Rouvre	Suppléante
Mme GUERIN Anne-Marie	Maire de Saint-Mard de Réno	Suppléante
Mme THEFAINE Francine	Adjointe au Maire de Valframbert	Suppléante
M. BEAUMONT Vincent	Maire de la Ferrière aux Etangs	Suppléant
M. DEROUET Christian	Maire de Lonlay L'Abbaye	Suppléant
Mme LEPERLIER Marie-Cécile	Maire des Yveteaux	Suppléant

Représentants du personnel

Nom de la liste	NOM - Prénom	Qualité
CFTC	DABOVILLE Fabien	Titulaire
	GUIBE Fabienne	Titulaire
	GUEMAS Yoann	Suppléant
	BOUCHET Isabelle	Suppléant
CGT	GWOSEE Mehdi	Titulaire
	BENEA Sabrina	Titulaire
	SHARAOUI Samira	Suppléante
FA FPT	JOUHANNET Agnès	Titulaire
	RICHARD Micheline	Titulaire
	RAUCOULE Magali	Suppléante
	MOREAU Alain	Suppléant
FO	LOTFI Mekaoui	Titulaire
	LAMOOT Stéphanie	Suppléant

Article 2 : Recours

Le Président du Centre de Gestion de l'Orne, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Exécution

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat, au Comptable de la collectivité et affiché dans les locaux du Centre de gestion de l'Orne.

Fait à Valframbert, le 17 février 2025

**Le Président
du Centre de Gestion,**

M. Francis AÏVAR

